



CYCLE

PROPOSÉ PAR LE CNFPT - INSET DE NANCY

DIRECTEUR.RICE DE BIBLIOTHÈQUE



Information pédagogique :

ANNIE THUAULT – responsable de l'antenne parisienne de l'Inset de Nancy – annie.thuault@cnfpt.fr

Retrait des dossiers de candidature et renseignements pratiques :

ROSITE GALET – secrétaire de formation : 01 55 27 44 85 – rosite.galet@cnfpt.fr

CYCLE : DIRECTEUR.RICE DE BIBLIOTHÈQUE

UNE FONCTION STRATÉGIQUE

Les bibliothèques et la documentation territoriale constituent un enjeu non seulement culturel mais aussi économique et social pour toute collectivité. Pour répondre à ces exigences la.le directeur.rice de bibliothèque construit des propositions cohérentes et planifiées, suit leurs modalités d'exécution et rend compte des résultats produits. Aussi, doit-elle.il impérativement **maîtriser les processus et logiques d'aide à la décision, fonder sa gestion sur des choix de priorités explicites et maîtrisées**, et s'appuyer sur les méthodes de management public.

À QUI S'ADRESSE CE CYCLE

Le cycle s'adresse :

- aux conservateur.rice.s de bibliothèque A+, aux bibliothécaires cadre A ;
- aux directeur.rice.s et directeur.rice.s adjoint.e.s de bibliothèque nouvellement nommé.e.s ;
- aux directeur.rice.s et directeur.rice.s adjoint.e.s souhaitant actualiser leurs connaissances et compétences ;
- aux personnes pressenties pour occuper, à court terme, l'une ou l'autre de ces fonctions.

La sélection des candidat.e.s inscrit.e.s est effectuée par un **comité pédagogique** composé du directeur de l'INSET, du.de la pilote du cycle, d'un.e professionnel.le des bibliothèques.

OBJECTIF GÉNÉRAL DU CYCLE

Cette formation s'inscrit dans une démarche de professionnalisation des directeur.rice.s de bibliothèque. Ce cycle vise à ce que les stagiaires soient en mesure de :

- Définir les rôles et contributions de la bibliothèque dans le cadre des enjeux sociaux, économiques, éducatifs et culturels de la collectivité ;
- Conduire un projet d'établissement en optimisant et en contrôlant les ressources.

ARCHITECTURE DU CYCLE

LA PROFESSIONNALISATION

Pour atteindre cet objectif de professionnalisation, une approche par la pédagogie active est retenue notamment en alternant formation théorique et mise en application en situation de travail (études de cas).

Le cycle est composé de **six modules** pour une durée totale de **29 jours**.

L'ÉVALUATION DES ACQUIS EN FORMATION

Elle se fait à deux niveaux :

- à l'issue de chaque module à travers une évaluation spécifique, selon diverses modalités : études de cas, mises en situation, etc ;
- à l'issue du parcours par la rédaction d'un rapport écrit portant sur un projet que la.le candidat.e doit mener dans son établissement et validé par sa collectivité. Ce rapport fait l'objet d'une soutenance devant un jury qualifié de professionnel.le.s (conservateur.rice, directeur.rice d'établissement).

Un certificat de formation attestant de la réussite à l'ensemble des évaluations est délivré par le jury de fin de cycle. Ce certificat vise une meilleure reconnaissance par le milieu professionnel des nouvelles capacités acquises par le.la stagiaire.

LIEU DE FORMATION

Antenne Île-de-France de l'INSET de Nancy,
Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT),
80 rue de Reuilly, 75012 PARIS

PLANNING DU CYCLE DIRECTEUR DE BIBLIOTHÈQUE

Durée totale
du cycle :
32,5 jours

MODULES	CYCLE	DURÉE (EN JOURNÉES)	DATES
MODULE 1	Bibliothèques et politiques publiques (dont 1 jour conduite de projet / rapport)	5	du 15 au 19 janvier 2018
MODULE 2	Pilotage budgétaire (dont 1 jour conduite de projet / rapport)	3	du 19 au 21 février 2018
MODULE 3	Stratégie, planification, organisation	4	du 26 au 29 mars 2018
MODULE 3 (BIS)	Stratégie, planification, organisation	4	du 23 au 26 avril 2018
MODULE 4	Politique documentaire (dont 1 jour conduite de projet / rapport)	3,5	du 28 mai au 1 ^{er} juin 2018
MODULE 5	Stratégie et management du numérique en bibliothèque	5	du 2 au 6 juillet 2018
MODULE 6	Evaluation en bibliothèque	4	du 24 au 27 septembre 2018
JURY	Préparation de soutenance	2	du 22 au 23 novembre 2018
JURY	Soutenance	2	du 13 au 14 décembre 2018

MODULES DE FORMATION

1 BIBLIOTHÈQUE ET POLITIQUES PUBLIQUES

La.le directeur.rice exerce un rôle d'expertise et de conseil auprès des élu.e.s pour la définition des politiques relatives à leurs bibliothèques. A partir de méthodes d'analyse d'un territoire et des besoins de la population, il.elle doit être capable de définir des orientations précises et d'élaborer un projet de développement. Ce module met l'accent sur ces techniques et aborde également les relations avec les élu.e.s et les différent.e.s opérateur.rice.s de l'action publique.

2 PILOTAGE BUDGÉTAIRE

Maîtriser les notions, règles et procédures de pilotage et de contrôle budgétaire constitue un enjeu majeur de la bonne gestion d'une bibliothèque. La.le directeur.rice trouvera dans ce module les éléments de savoirs et de savoir-faire nécessaires et utiles à la mise en œuvre de cette exigence.

3 STRATEGIE, PLANIFICATION, ORGANISATION

A partir d'orientations préalables validées par l'autorité territoriale, la.le directeur.rice doit définir une stratégie d'action cohérente et efficace.

L'atteinte des objectifs nécessite de mobiliser et d'optimiser les ressources humaines de l'équipe et de promouvoir les services de la bibliothèque.

4 POLITIQUE DOCUMENTAIRE

La.le directeur.rice de bibliothèque exerce une responsabilité intellectuelle en matière de développement des ressources documentaires. Ce module aborde, sous un angle stratégique et méthodologique, le pilotage du développement documentaire conçu comme un projet cohérent, maîtrisé et inscrit dans la durée.

5 STRATEGIE ET MANAGEMENT DU NUMÉRIQUE EN BIBLIOTHÈQUE

Maîtriser tous les enjeux du numérique dans le pilotage de l'établissement.

6 EVALUATION EN BIBLIOTHEQUE

L'évaluation est aujourd'hui considérée comme un outil de pilotage, de régulation mais aussi comme un levier du changement. Dès lors, la.le directeur.rice se doit de l'intégrer à son projet de développement, de façon à permettre la mesure des résultats des changements opérés, d'en rendre compte à l'autorité territoriale et de moduler, le cas échéant, son plan d'action. Ce module aborde les principes et démarches méthodologiques de l'évaluation.

7 JURY - PRÉPARATION À LA SOUTENANCE ORALE

8 JURY - SOUTENANCE DU RAPPORT DE FIN DE CYCLE

POUR TOUTE INFORMATION ET INSCRIPTION :

Rosite GALET, secrétaire de formation
tél : 01 55 27 44 85
email : rosite.galet@cnfpt.fr

WWW.CNFPT.FR